



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE LA REGION CENTRE

COMMUNIQUE DE PRESSE

Date : le 15 avril 2013

L'utilisation d'une nouvelle technique pour le renforcement des digues de la Loire

Les levées de Loire ont pour fonction de protéger les habitants des vals de la Loire contre les inondations liées aux crues les plus fréquentes du fleuve.

Pour améliorer la fiabilité de ces digues, leur renforcement a été engagé dans le cadre du Plan Loire Grandeur Nature, financé par l'État et les collectivités locales.

Le projet

Dans les années 70 à 90, les levées du val d'Orléans ont été épaissies côté val ou côté Loire. Sur plusieurs secteurs, cet épaississement n'a pas pu être réalisé, notamment à cause de constructions encastrées ou de voiries. Ces secteurs constituent des points de fragilité, qu'il fallait renforcer.

C'est l'objet du chantier entrepris à Guilly et Sigloy. Les techniques mises en œuvre, sont utilisées en Europe (fondations spéciales, digues des Pays-Bas et du Rhin notamment), mais c'est une première pour les digues de Loire. D'appellations « mélange en place », ces techniques consistent à créer un écran étanche dans la digue par le mélange du sol et d'un liant hydraulique (sorte de béton liquide). Elles permettent de renforcer la levée sans l'épaissir.

Les retours d'expérience sur les chantiers de la levée d'Orléans permettront d'évaluer plus précisément leur efficacité, leurs coûts, leurs avantages et inconvénients pour les riverains et pour les usagers des voies de circulations (routes ou pistes cyclables, par exemple). Ces techniques pourraient ensuite être utilisées à plus grande échelle en milieu urbain sur des chantiers de renforcement des levées.

La période des travaux

Les travaux se déroulent courant avril 2013 par une entreprise spécialisée en charge de ces travaux sur les sites de "Maison Vieille" (commune de Guilly), et de Sigloy amont (commune de Sigloy),

Le partenariat

Le financement d'un montant de 550 000 € TTC, est programmé dans le cadre du Plan Loire Grandeur Nature et assuré à parts égales entre l'État, le conseil régional, le conseil général du Loiret.

Le projet, sous maîtrise d'ouvrage État, est mené par la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Centre (DREAL Centre), maître d'œuvre des travaux, pour le compte de la Direction Départementale des Territoires du Loiret, gestionnaire de l'ouvrage.

Contact presse : Gérard DUSSOUBS 02 36 17 41 27
gerard.dussoubs@developpement-durable.gouv.fr